~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ vers rendus par un abscès

~~[illegible]~~ Rapport d'une observation de Mr. ~~[illegible]~~ Lhinley prevot de Mrs les Chirurgiens de Semur en auxois, n° 16.

~~[illegible]~~ Mr. Lhinley ayant vû sortir plusieurs vers par un abcès formé à la partie inferieure du bas ventre d'une femme enceinte de sept Moy, en en faisant L'histoire à l'academie; il decrit son traitement et l'heureuse issue qu'il en a eut; il joint à ce fait son opinion sur la frequence des vers dans la plupart des Maladies dont sont affligés les habitants de sa Contrée.

par son Exposé il paroit que des vers (de l'espece des Lombricaus) ont percé l'intestin et la peau en y determinant un abcès. Ce fait n'est point extraordinaire. La Nature s'est Retablie d'elle Même les anus artificiels se sont Cicatrisés et les Excrement ont

ARC46 n°3

Repris Leur Route Naturelle Les
faits de Cette especes sont tres Communs
et La Nature fait toujours plus que
L'art. dans des Cas de Cette espece

quand a L'opinion de Mr. Lhinlay
sur La frequence des vers ~~dans~~ Chez
Les habitans de sa Contrée elle pourroit
etre vray. La plupart des vignerons
font une boisson avec Le Marc du
Raisin qui n'est quen parenchime
tres acerbe, tres vert, et qui est de
La Nature des fruits qui Ne sont point
Murs, on sait ~~avec~~ Combien Ceux Cy
sont propres a engendrer des vers
en depravant Les sucs des premieres
voyes. Cette boisson etant de Meme
qualité doit produire les Memes Effets.

ainsi l'observation et l'opinion
de Mr. Lhinley ne contenant
rien d'extraordinaire ne peuvent
etre d'aucune utilité a l'academie

Maugrayl

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE